

**Indépendance et Direction dénonce des calendriers de préparation de rentrée intenables.**

**Nous attendons que Monsieur le Ministre montre son total soutien aux personnels de direction en demandant aux recteurs de respecter un délai de trois semaines.**

Comme nous l'avons rappelé au Ministre lors de la Visio du 05 janvier, **nous demandons dans toutes les académies un délai de trois semaines ouvrées minimum entre la transmission des moyens et la remontée des répartitions**, afin de respecter le dialogue social de proximité, la chronologie de consultation réglementaire des instances, gage de sérénité des établissements,  
Les vacances scolaires n'ont en aucun cas vocation à compenser le retard de transmission des dotations horaires 2026. Les personnels de direction comme tous les salariés ont droit à bénéficier du temps de repos que constituent les congés.

Puisque certains recteurs (Orléans Tours) sont capables de souplesse, c'est bien la preuve que cela est possible.